



La neuroréhabilitation implique une prise en charge du patient afin qu'il retrouve un maximum d'autonomie dans sa vie familiale, sociale et professionnelle.

Différents corps professionnels se mobilisent pour le patient.

Médecins réhabilitateurs

Suivi médical, coordination des traitements et de leur compatibilité avec l'état médical



UNI: Master de médecine

Spécialisation: FMH en médecine physique et de réadaptation ou en neurologie



Logopédistes

Travail sur le langage, la parole et la communication



UNI: Master de logopédie

Spécialisation: sur le terrain et formation continue en aphasiologie

Personnel infirmier

Aide aux soins personnels, prévention des complications (ex: escarres)



HES: filière soins infirmiers

Spécialisation: Sur le terrain et formation continue, CAS, MAS



Physiothérapeutes

Travail sur la motricité, la posture, l'équilibre, la marche, etc.



HESAV: filière physiothérapie

Spécialisation: formation continue (modules spécifiques)

Assistants sociaux

Aide à la gestion des problèmes administratifs, financiers et juridiques



HES: filière assistant social



Ergothérapeutes

Travail sur les activités de la vie quotidienne



HES : filière ergothérapie

Spécialisation: sur le terrain et formation continue

Infirmier de liaison

Orientation du patient à la sortie de l'hôpital



HES: filière soins infirmiers

Spécialisation: Sur le terrain et formation continue, ex: CAS Liaison-Orientation, HES La Source



Neuropsychologues

Travail sur les fonctions cognitives (mémoire, attention, planification), le comportement, les émotions



UNI: Master de psychologie

Spécialisation: MAS en neuropsychologie, titre « psychologue spécialisé en neuropsychologie FSP »

